

Lactalis et Leclerc : "la gestion humaine n'a pas suivi"

Le patron de Leclerc a assumé que des produits Lactalis ont été vendus après que la consigne de les retirer ait été ordonnée. Michel Edouard Leclerc affirme que le processus a été lancé mais qu'en bout de chaîne la consigne n'a pas été respectée.

Il faut vivre sur une île déserte pour ne pas en entendre parler. Des produits Lactalis ont été incriminés et rappelés à cause d'une contamination aux salmonelles. Alors que le groupe laitier est dans la tourmente, il entraîne Leclerc dans sa chute. Le distributeur a été la cible de toutes les critiques après qu'un article du quotidien régional La Voix du Nord ne montre que des clients ont acheté, bien après l'ordre, des produits issus de lots incriminés.

Leclerc affirme que cet article a enclenché une démarche interne de vérifications sur la base des déclarations de l'article. Les services internes ont ainsi pu établir que le problème était plus important que prévu avec près de 1 000 boîtes et 200 références étaient encore en vente malgré les multiples injonctions des autorités sanitaires.

« L'information sanitaire nous est bien parvenue. Les données qui nous parviennent sur les lots incriminés sont répertoriées par des codes-barres. Cela requiert un travail méticuleux de repérage en magasin, explique-t-il. Mais la gestion humaine n'a pas suivi » a expliqué Michel-Edouard Leclerc, le patron du groupe, dans une interview donnée au journal Le Parisien-Aujourd'hui en France.

Lire la suite sur RSE Magazine